



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vente des chantiers de l'Atlantique

Question au Gouvernement n° 3665

Texte de la question

VENTE DES CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

M. le président. La parole est à M. Guillaume Garot.

M. Guillaume Garot. Monsieur le Premier ministre, la souveraineté économique de notre pays exige des choix sans ambiguïté de la part de l'État. Aujourd'hui, les 3 000 salariés des chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire sont suspendus à la décision du Gouvernement, qui doit annoncer s'il valide ou non la vente du chantier naval au groupe italien Fincantieri.

Les chantiers de l'Atlantique, c'est la construction de paquebots, mais ce sont aussi les navires du futur à propulsion propre, et ce sera demain un nouveau porte-avions. On l'a compris : c'est un fleuron pour notre pays.

Mais, derrière Fincantieri, qui peut sembler fournir une solution européenne, se cache un opérateur industriel chinois. C'est là qu'est le risque : un transfert de technologie et de savoir-faire vers des concurrents low-cost qui mettraient à terre notre industrie navale et qui condamneraient des milliers d'emplois directs et indirects. *(Mme Valérie Rabault et M. Christian Hutin applaudissent.)*

L'autre possibilité, vous la connaissez. Elle existe : soutenir maintenant un projet industriel français ou réellement européen qui associe l'État, la région Pays de la Loire et des entreprises de haute performance.

M. Christian Hutin. Très bien !

M. Guillaume Garot. Monsieur le Premier ministre, nous avons besoin d'y voir clair. L'avenir des chantiers de Saint-Nazaire et de notre souveraineté économique dépend de votre décision ; or vous l'avez repoussée de fin décembre 2020 à fin janvier 2021. Qu'avez-vous décidé pour l'avenir des chantiers de l'Atlantique ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe UDI-I. – M. Jean Lassalle applaudit également.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des comptes publics.

M. Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des comptes publics. Vous avez évoqué la situation des chantiers navals de Saint-Nazaire et l'enjeu industriel qu'ils représentent. Nous partageons – et je partage personnellement – les préoccupations exprimées dans la première partie de votre question : le fait que nous réussissions à préserver nos compétences et nos valeurs industrielles constitue un enjeu majeur.

Au-delà des chantiers navals et de la filière spécifique que vous avez évoquée, nous devons faire en sorte que toutes les filières à valeur ajoutée se développent. C'est l'objet du plan de relance, de la politique industrielle que

nous mettons en œuvre et aussi de ce que nous faisons pour Michelin – j'ai eu l'occasion de préciser notre volonté de reconquête industrielle à ce propos, en répondant au député Michel Fanget.

Vous avez évoqué un projet d'acquisition des chantiers navals de Saint-Nazaire et les difficultés ou les inquiétudes qu'il engendre. Ce que nous pouvons vous dire aujourd'hui, sous l'autorité de M. le Premier ministre, c'est qu'il est encore nécessaire d'avoir des discussions avec les autorités communautaires et avec le gouvernement italien, qui est évidemment partie prenante de cette opération.

Je peux aussi vous dire que, à l'heure où nous parlons, sous le contrôle et l'autorité de M. le Premier ministre, celui-ci et son cabinet n'ont donné aucune autorisation de cession. Ils se réservent la possibilité de procéder à tous les examens nécessaires, mus par une volonté et un objectif qui me semblent pouvoir être partagés : la préservation de l'emploi, des compétences, des savoir-faire, mais aussi des intérêts de notre nation.
(*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. Guillaume Garot.

M. Guillaume Garot. Monsieur le ministre délégué, vous n'avez pas répondu à notre question. Quelle est l'option retenue par le gouvernement français quant à l'avenir des chantiers de l'Atlantique ?

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Garot](#)

Circonscription : Mayenne (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3665

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Comptes publics

Ministère attributaire : Comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 janvier 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 janvier 2021](#)